Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 025-212501704-20260925-862026-DE

170 COMMUNE COURCELLES L/MONTBELIARD - BUDGET COMMUNAL DM8 2026

Code INSEE Commune

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUConseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	13
Nombre de suffrages exprimés	13
VOTES : Contre	0 Pour 13
Date de convocation :	21/09/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt cinq septembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de PERSONENI Robert, Maire.

Objet : Décision modificative suite à la clotûre du budget CCAS voté en décembre 2025. Intégration de l'excédent de fonctionnnement d'un montant de 1556.61€ au résultat de fonctionnement du budget communal. Augmentation du compte 623 d'un montant de 1556.61€ pour équilibrer le fonctionnnement.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 623 : Publicité, publications, relations publiques		1 556.61 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		**1 556.61 €**		
R 002 : Résultat de fonctionnement reporté				1 556.61 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté				**1 556.61 €**
Total		**1 556.61 €**		**1 556.61 €**
Total Général		**1 556.61 €**		**1 556.61 €**

Signataires : PERSONENI Robert

Certifié exécutoire par PERSONENI Robert, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/09/2026 et de la publication le 30/09/2026.

A Courcelles-les-Montbéliard, le 30/09/2026.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

MAIRIE de COURCELLES-LES-MONTBELIARD (Doubs)

025042
SGC PAYS DE MONTBELIARD

Exercice : 2026
M57 abrégée

Population : 1 411
Type de budget : BP
Type de collectivité : Ccas-Cias
Édition : D

Dissolution au 31/12/2025

12295 CCAS COURCELLES LES MONTBELIAR
État d'anomalies des contrôles comptables
Arrêté à la date du : 31/12/2026

No	Anomalie	Observations du comptable
01_050	1649 - Le budget primitif n'est pas encore intégré	Vu. Dissolution au 31/12/2025
02_02	1495 - Le résultat de fonctionnement reporté calculé à partir de la balance est différent de la ligne 002 du budget. Différence 1556.61	A reprendre par DM au budget principal sur l'exercice 2026 : R002 = 1.556,61 €

A Montbéliard, le 08/09/2026
Le comptable public, par délégation

Florence VU
Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 025-212501704-20260925-862026-DE